

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 486

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 4

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

« *(Crédits de paiement, en millions d'euros courants)*

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Montant provisionné	400	350	350	350	350	350	350

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite réduire les provisions au profit des opérations extérieures (OPEX) et des missions intérieures (MISSINT).

En effet, ces missions relèvent de l'effort de la Nation. En aucun cas, elles ne sont le fait des armées ou de leur ministère de tutelle, mais bien des décisions prises par le président de la République ou le Premier ministre. À ce titre, leur financement doit essentiellement relever d'un financement interministériel, et non du budget consacré aux armées.

Diminuer les provisions à 350 millions d'euros permet ainsi de pouvoir financer rapidement des besoins en cas de nécessité d'intervention de nos armées avant que l'interministériel puisse prendre le relai.

Toutefois, nous concédons un crédit de 50 millions supplémentaires dans le cadre des Jeux Olympiques.